

Membres de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Savoir identifier ses différentes attributions et les moyens dont vous disposez
- Développer ses aptitudes de membres de la formation spécialisée à déceler et à mesurer les risques professionnels et sa capacité d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Participer activement au développement de la prévention des risques professionnels et échanger entre pairs sur sa pratique



Public Visé

Membres de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du CST ou les membres du CST en l'absence de la commission spécialisée



Pré Requis

Etre membre de la formation spécialisée ou membre du CST en l'absence de commission spécialisée

Objectifs pédagogiques

Savoir identifier ses différentes attributions et les moyens dont vous disposez

Développer ses aptitudes de membres de la formation spécialisée à déceler et à mesurer les risques professionnels et sa capacité d'analyse des conditions de travail

S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Participer activement au développement de la prévention des risques professionnels et échanger entre pairs sur sa pratique

Méthodes et moyens pédagogiques

- La formation se déroule en 5 jours (3 j + 2j) avec quelques semaines d'intersession
- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques et mises en situation
- Possibilité de travailler avec les outils de la collectivité (registres, document unique, etc...) s'ils sont fournis à l'avance au formateur
- Echanges autour des questions/réponses
- Un travail d'intersession d'analyse de situations de travail sera demandé aux stagiaires
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Professionnel de la prévention

Parcours pédagogique

JOUR 1 :

Objectif : Connaître les participants, le formateur, les objectifs et le contenu de la formation.

• Introduction :

- Attentes des participants
- Contenu de la formation

Objectif : Définir les enjeux de la santé et de la sécurité au travail et le contexte réglementaire.

• Enjeux de la santé et de la sécurité au travail dans les collectivités :

- Humains ;
- Financiers ;
- Règlementaires.

• Différentes sources de droit :

- Décret n° 2021-571 du 10 mai 2021
- Décret n°85-603
- Code du travail

Objectif : Identifier les différents acteurs de la prévention internes et externes à la collectivité ainsi que leurs rôles.

• **Acteurs internes :** autorité territoriale, encadrement, assistant et conseiller de prévention, agents, service sociale, services RH...

• **Acteurs externes :** ACFI, médecine de prévention, INRS...

Exercices en sous-groupes et mise en pratique : rôle des acteurs

Objectif : Connaître le fonctionnement de la formation spécialisée

• Le rôle de la formation

• **Fonctionnement de l'instance, déroulement des réunions, organisation, quorum, règlement intérieur, procès-verbal, etc**

• **Moyens à disposition des membres de la formation spécialisée : formation, information, investigation, visites, etc**

Exercices en sous-groupes et mise en pratique : règlement intérieur

JOUR 2 :

Objectif : Connaître les principales obligations réglementaires en santé et sécurité au travail

- **Formations en sécurité**
- **Visites médicales**
- **Fiches de données de sécurité**
- **Fiches de risques professionnels**
- **Vérifications périodiques**
- **Plan de prévention**

Objectif : Intégrer les notions fondamentales de la prévention des risques professionnels

- **Vocabulaire de la prévention :**
 - Danger, situation dangereuse, risque
 - Accident de travail, de service, maladie professionnelle
- **Les grandes familles de risques professionnels**

JOUR 3:

Objectif : Connaître et savoir utiliser les méthodes d'analyse d'une situation de travail

- **L'analyse ergonomique**
- **Outils d'analyse des situations de travail: QQQQCP, ITAMAMI, etc**

Exercices en sous-groupes et mise en pratique : Cas Nadine

Objectif : Comprendre et appliquer la démarche d'évaluation des risques professionnels (EVRP)

- **Source réglementaire**
- **Objectifs de la démarche d'évaluation des risques professionnels.**
- **Les différentes phases de l'évaluation des risques professionnels : préparer, recenser, identifier, classer, déterminer, agir et suivre.**
- **Rédaction du document unique**

Exercices en sous-groupes et mise en pratique

JOUR 4 :

Objectif : Analyse et échange sur le travail d'intersession

- **Appliquer la méthode d'analyse d'une situation de travail**

Visite d'un site de travail et rédaction d'un compte rendu :

Objectifs : traduire en situation réelle dans la collectivité ou à l'ADIAJ les acquis des premiers jours (sous réserve d'acceptation de la collectivité)

- **Compléter une grille d'analyse dans le cadre d'une visite de la formation spécialisée.**

- **Repérer les risques : vidéo produits chimiques**

JOUR 5 :

Objectifs : Connaître les Actualités en santé au travail

- **RPS**
- **QVCT**
- **Jurisprudence**
- **Synthèse et clôture de la formation : Se projeter dans ses prochaines missions**

Exercice sous forme de QCM

Evaluation de la satisfaction vis-à-vis de la formation

Les + métier

Formation obligatoire réglementaire. AGREMENT DU 8 JUIN 2012

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Nature des travaux demandés

Un travail d'intersession d'analyse de situations de travail sera demandé aux stagiaires

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

35.00 Heures
5 Jours

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 970.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 850.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org